



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

psychiatres

Question écrite n° 60017

Texte de la question

M. Nicolas Perruchot souhaite attirer l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les difficultés rencontrées par les psychiatres. La profession traverse actuellement une crise aigue liée tout à la fois à une pénurie de personnel, par l'augmentation constante du nombre de patients et par un manque de moyens. En effet, si la tendance actuelle n'est pas corrigée, on évalue à 40 % la diminution de psychiatres à l'horizon 2020. De plus, le nombre de lits d'hospitalisation à temps plein dans les services psychiatriques a été divisé par 6. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures il entend prendre afin d'accompagner les psychiatres et de porter remède à la pénurie de lits d'hospitalisation.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Perruchot](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60017

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2005, page 2677